

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

**DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 488

présenté par

M. Huyghe, M. Masson, M. Cattin, M. Forissier, M. Descoeur, M. Brun, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Gosselin, M. Cordier et M. Perrut

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« six »

le mot :

« deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dès lors que l'urgence de la situation engendrée par l'épidémie de Covid-19 justifie le recours aux ordonnances, il semble essentiel que le gouvernement publie ces ordonnances dans un délai aussi court que possible.